



F34

>>> Le pilotage de la qualité dans le nouveau dispositif

Y a-t-il un pilote dans l'avion

Les établissements et services sociaux et médicosociaux (ESMS) sont dans l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité, mais le cadre de celle-ci a évolué avec le déploiement du nouveau dispositif d'évaluation par la Haute Autorité de santé (HAS). Celui-ci introduit des changements avec notamment une évaluation obligatoire tous les 5 ans, une autoévaluation désormais recommandée, un référentiel unique associé à de nouvelles méthodes d'évaluation...

Cette formation vous permettra d'actualiser vos connaissances pour ajuster votre démarche de pilotage et adapter le référentiel à votre organisation.

OBJECTIFS

- Identifier le nouveau cadre légal et réglementaire de l'évaluation
- Utiliser le référentiel HAS et le manuel comme outils d'amélioration continue de la qualité
- Décrire les étapes de mise en place et de pérennisation d'une démarche continue d'amélioration de la Qualité

CONTENU

- La qualité et ses spécificités dans le secteur social et médico-social
- Le pilotage de la qualité, les différentes étapes, enjeux et obligations de la nouvelle démarche d'évaluation
- La structuration du référentiel d'évaluation HAS ESSMS
- Focus sur le plan d'amélioration continue de la qualité
- Les critères standards et impératifs, le système de cotation
- Focus sur la démarche d'auto-évaluation
- Focus sur la méthode de l'audit système

PRÉREQUIS

- Connaissance des différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Un ordinateur portable

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

INFOS



Gaëlle LE PABIC ou Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 12 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Les 18/01 ou 18/04 ou 05/09



en inter Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



en intra Nous consulter